



10 novembre 2012

---

## Circulaire du Secrétaire général

### Modification apportée à la circulaire ST/SGB/2011/3 du Secrétaire général sur le Comité de gestion

Aux fins de modifier la composition du Comité de gestion, le Secrétaire général promulgue ce qui suit :

Le texte de la section 2.1 de la circulaire ST/SGB/2011/3 est remplacé par le texte suivant :

« 2.1 Présidé par le Chef de cabinet au nom du Secrétaire général, le Comité de gestion se compose du Conseiller spécial du Secrétaire général pour le changement, du Sous-Secrétaire général à la coordination des politiques et à la planification stratégique, du Secrétaire général adjoint à la gestion, du Secrétaire général adjoint à l'appui aux missions, du Sous-Secrétaire général à la gestion des ressources humaines, du Sous-Secrétaire général à la planification des programmes, au budget et à la comptabilité et Contrôleur, du Sous-Secrétaire général aux services centraux d'appui, du Sous-Secrétaire général et Directeur général de l'informatique et des communications, du Sous-Secrétaire général chargé du projet de progiciel de gestion intégré, du Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales, du Secrétaire général adjoint chargé du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences, du Secrétaire général adjoint aux affaires juridiques, Conseiller juridique, du Sous-Secrétaire général aux opérations de maintien de la paix et du Sous-Secrétaire général aux affaires politiques<sup>1</sup>, ainsi que du Coordonnateur des commissions régionales et des Directeurs généraux respectifs de l'Office des Nations Unies à Genève, de l'Office des Nations Unies à Nairobi et de l'Office des Nations Unies à Vienne. »

La modification prend effet à la date de publication de la présente circulaire.

Le Secrétaire général  
(Signé) **BAN** Ki-moon

---

<sup>1</sup> Il est ici question du Sous-Secrétaire général aux affaires politiques chargé de superviser les divisions régionales du Département des affaires politiques qui s'occupent des Amériques, de l'Asie et du Pacifique, de l'Europe et du Moyen-Orient et de l'Asie occidentale, ainsi que le Groupe de la décolonisation et la Division des droits des Palestiniens.

